

LA VIE DE L'ASSOCIATION...

« Compte-rendu de l'Assemblée générale 2013

L'assemblée générale de l'association des anciens de la météo s'est tenue à Saint-Mandé le mardi 1er octobre 2013 dans une salle de l'IGN, près des installations de Météo-France. 46 membres y ont assisté (on aurait pu être davantage si certains de nos amis, venus déjeuner le midi, n'avaient eu quelques ennuis de santé, fort heureusement sans conséquence) (voir la liste des participants page 9) ; 4 membres étaient accompagnés de leur conjoint.

Après avoir vérifié que les membres participants ont bien pris le temps de voter et de recueillir les 131 pouvoirs qui leur ont été attribués, le président Jean-Louis Plazy déclare ouverte la 66ème assemblée générale de l'AAM à 15h25 (photo 1).

Il souhaite la bienvenue à tous puis excuse les membres encore en activité ou qui connaissent des soucis de santé pour eux-mêmes ou leurs proches ; parmi ceux-ci, il cite Jean-Jacques Vichery, président d'honneur, qui comptait bien jusqu'à la semaine précédente venir ; il lit le message de Jean-Jacques adressé à l'assemblée (voir page 11) ; il cite aussi Michel Le Quentrec, membre du bureau, empêché également ; à tous les deux, il leur souhaite un bon rétablissement.

Le président souhaite la bienvenue aux invités (voir la liste en page 5). Il fait ensuite une courte introduction :

Cela fait 89 ans que l'Association amicale des anciens météorologistes a été créée. Depuis 1924, malgré une interruption au cours de la seconde guerre mondiale, avec des changements de noms et de statuts, mes prédécesseurs et moi-même nous nous sommes efforcés de maintenir un lien entre ceux dont l'activité n'a pas été un métier mais a été aussi une passion. Passion vécue souvent avec des collègues devenus amis au fil du temps. Au début de cette année j'ai été choisi par

le Conseil d'administration pour présider aux destinées de notre association. Comme je l'ai écrit dans un éditorial d'Arc en Ciel, j'ai hérité d'une association en bon ordre de marche, ceci grâce en particulier à mon prédécesseur Jean-Jacques Vichery et à toute l'équipe dont il a su s'entourer et à qui je veux rendre hommage aujourd'hui.

Le rapport d'activité que vous présenterez notre secrétaire général Michel Ruchon, le rapport financier établi par Philippe Larmagnac, et les rapports des responsables de comité que vous entendrez témoignent de la vivacité de notre association. Nous aurons aussi l'occasion au cours de cette assemblée de remercier quelques uns de nos anciens qui ne sont pas moins toujours actifs et qui ont consacré beaucoup de leur temps pour l'AAM.

Mais au-delà de la satisfaction de ce qui a été fait il faut préparer l'avenir, c'est pourquoi nous vous proposerons une modification des statuts pour faciliter la gestion de notre association, tenir compte de l'existence de nouveaux comités, réaffirmer le rôle important du maintien de la mémoire de ce qu'ont fait nos anciens, de maintenir l'association ouverte notamment aux observateurs bénévoles.

Nous vous proposerons aussi une augmentation modérée de nos cotisations pour ne pas laisser s'éroder au fil des ans notre trésorerie et tenir compte de l'augmentation continue de nos charges.

En début d'année nous proposerons à ceux qui disposent d'internet de recevoir les courriers de l'AAM, par cette voie de manière à alléger nos frais de

fonctionnement. Bien sûr nous maintiendrons les envois par voie postale de ces documents à ceux qui le souhaitent ainsi que la distribution d'Arc en Ciel dont l'envoi se fera pour tous par la poste.

Enfin je fais appel à toutes les bonnes volontés pour rejoindre nos comités, ce devrait être plus facile car certains se réunissent par conférence téléphonique et par échange de courriels. J'ai fait mettre sur la table des feuilles d'inscription pour ceux qui souhaitent contribuer aux travaux de nos comités afin qu'ils puissent les intégrer.

Comme à l'accoutumé nos invités vous feront part des activités de leur association ou de leur service. Ces informations nous seront certainement utiles.

Pour terminer je tiens à remercier l'IGN qui nous accueille gracieusement aujourd'hui, Météo-France pour le soutien continu que cette institution nous apporte. Je remercie Mme Ferry-Deletang, directrice des ressources humaines, qui nous a reçus ce matin, Michel Meillieux, président de l'ANAFACEM et moi-même. Je remercie aussi les membres de notre bureau, de notre conseil d'administration et de nos comités pour le travail qu'ils effectuent à votre service et je vous souhaite une bonne assemblée générale.

Le rapport moral et d'activités

Jean-Louis Plazy donne la parole au secrétaire général Michel Ruchon pour la présentation du rapport moral et d'activités 2013 (voir page 7 le contenu intégral de ce rapport). Le rapporteur a évoqué les points suivants : le fonctionnement interne, les effectifs de l'AAM (à ce propos, un hommage appuyé à André Lebeau a été donné), la situation financière, les relations entre l'AAM et Météo-France, l'activité envers les jeunes, les



Le bureau de séance; de gauche à droite: Jean-Louis Plazy (président), Michel Ruchon (secrétaire général) et Philippe Larmagnac (trésorier)

publications et le site internet, les voyages et sorties, le lien avec les autres associations et l'honorariat. A la fin du rapport, le président a fait observer une minute de silence en hommage aux 13 membres dont on a appris la disparition depuis l'AG d'Arles. Ce rapport moral et d'activités 2013 a été adopté à l'unanimité

Le rapport financier

Le président a donné la parole à Philippe Larmagnac, trésorier de l'AAM, pour le rapport financier. Celui-ci a lu le rapport établi en collaboration avec Jean-Claude Biguet et Michel Le Quentrec :

1- Comptes 2012.

Le compte d'exploitation brut 2012, qui concerne les recettes et les dépenses reçues et payées en 2012, fait ressortir un déficit de 3033,64€. Le compte d'exploitation net, constitué par le compte d'exploitation brut dont on a déduit les charges sur exercices antérieurs (290,00€) fait ressortir un déficit de 2743,64€. Le budget prévisionnel prévoyait un déficit de 1376,69€.

Les dépenses se sont élevées à 46298,65€. A noter :

- des frais de bulletins plus élevés (8549€) que prévus (7700€).
- des dépenses affectées à l'action « mémoire » (867€) sensiblement inférieures à la provision prévue (3100 €), provision inscrite à la fois en dépenses et en recettes.

Les recettes se sont élevées à 43265,01€. A noter :

- une rentrée des cotisations (9301€) proche de la prévision ;
- des dons (613,20€) nettement supérieurs à la prévision ;
- les revenus du Livret A de 612,45€ (enregistrés en recettes sur l'exercice 2013).

2- Bilan :

Le bilan au 31/12/2012 s'élève à 18667,94€ en réduction sensible par rapport à celui de 2011 (20590,17€). Ceci confirme la diminution régulière du bilan, observée depuis quelques années.

3- Activité « mémoire »,

On peut rappeler que le budget dédié à cette activité comprend :

- une subvention allouée par Météo France de 3500€,
- une réserve sur les fonds propres de l'AAM de 3500€ également.

Les sommes non dépensées à ce jour figurent actuellement dans nos comptes (CCP+ livret A).

Un tableau récapitulatif spécial a été établi en 2013 ; il sera suivi, en continu, sur plusieurs exercices. Il montre en juillet 2013 : des dépenses affectées de 1488,17€ et une disponibilité budgétaire de 5511,83€. Ce point particulier a été présenté au Président de MF lors de la rencontre annuelle du 18 juillet dernier. Monsieur François Jacq a rappelé l'importance qu'il attachait à ce suivi.

4- Information sur la gestion comptable :

- la fiche de remboursement de frais est régulièrement utilisée et donne satisfaction.
- des outils informatiques ont été largement développés en interne et permettent, à partir du « Grand livre » de renseigner instantanément :
- le suivi des cotisations,
- le suivi du compte d'exploitation annuel, prévu et réalisé,
- la concordance de nos comptes avec les relevés de la Banque Postale consultables sur le net.

5- Subvention allouée par MF

Une nouvelle convention a été signée fin 2012. Elle couvre les exercices 2013, 2014 et 2015. La subvention annuelle est fixée à 10.000€ en sensible augmentation (8.800€ pour la précédente convention). Bien que cela n'apparaisse pas explicitement dans la convention une somme de 1000€ a été allouée pour l'année 2013 afin de faciliter la rencontre entre l'ANRAAM et AAM. La rencontre entre les deux associations a eu lieu le 1er avril 2013 à Casablanca lors du voyage de printemps au Maroc.

La somme de 10 000€ annuelle sera maintenue pour les deux années suivantes.

6- Montant de la cotisation annuelle à partir de 2014.

Un rapport a été présenté au Conseil d'Administration du 25 juin 2013. Ce rapport rappelait l'évolution de la cotisation depuis l'année 2000 : 15€ avant 2001, 20€ de 2001 à 2008, 25€ depuis 2009, et prenant en compte :

- la diminution régulière du bilan (voir point 2),
- l'augmentation prévisible de certaines dépenses comme les frais pos-

taux ou de transports notamment, d'une part,

- l'augmentation significative de la subvention MF d'autre part, le rapport proposait de fixer la cotisation à 28 € à partir de 2014 (14€ pour les conjoint(e)s de membres décédés).

Le Conseil d'Administration du 25 juin 2013 a approuvé cette revalorisation.

Les tableaux de bilans sont en page 10.

Le rapport financier a été adopté à l'unanimité. Ensuite Jean-Louis a repris la parole pour présenter le rapport qu'avait établi Jérôme Duvernoy, vérificateur aux comptes, pour le CA de juin (il a envoyé, en s'excusant de son absence, un rapport plus récent par courriel la veille de l'AG mais on ne l'avait pas vu ; sur le fond, ce dernier rapport confirme son pré rapport de juin). Les points forts soulignés sont les justificatifs fournis dans la majorité des cas, la bonne gestion des disponibilités financières, l'importance de la réserve et la motivation, la compétence des bénévoles. Les quelques points faibles soulignés sont le manque, parfois, de justificatifs, la non justification (au sens comptable) du remboursement de certaines dépenses (carte senior), le coût des relevés bancaires papier (alors que la consultation informatique fonctionne). Les pistes d'amélioration proposées sont la création de sous-catégories pour les sorties, le suivi de l'évolution des comptes d'une année à l'autre (subvention, projet mémoire), la transition des trésoriers. Jérôme propose d'accorder le quitus au trésorier (qui était Jean-Louis en 2012) : le quitus a été accordé par l'assemblée à l'unanimité.

La cotisation 2014

Compte-tenu du point 6 du rapport du trésorier (voir ci-dessus), le président propose de passer la cotisation 2014 à 28 euros pour les membres et 14 euros pour les conjoints de membres décédés. Cette proposition a été adoptée à l'unanimité moins 3 abstentions.

Statuts et règlement intérieur

Le président donne la parole à Michel Ruchon pour expliciter la proposition de changement de statuts. Celui-ci souligne le travail amorcé depuis la fin 2012 avec une grosse contribution de Jean-Jacques ; cela a abouti à un pro-

publications et le site internet, les voyages et sorties, le lien avec les autres associations et l'honorariat. A la fin du rapport, le président a fait observer une minute de silence en hommage aux 13 membres dont on a appris la disparition depuis l'AG d'Arles. Ce rapport moral et d'activités 2013 a été adopté à l'unanimité

Le rapport financier

Le président a donné la parole à Philippe Larmagnac, trésorier de l'AAM, pour le rapport financier. Celui-ci a lu le rapport établi en collaboration avec Jean-Claude Biguet et Michel Le Quentrec :

1- Comptes 2012.

Le compte d'exploitation brut 2012, qui concerne les recettes et les dépenses reçues et payées en 2012, fait ressortir un déficit de 3033,64€. Le compte d'exploitation net, constitué par le compte d'exploitation brut dont on a déduit les charges sur exercices antérieurs (290,00€) fait ressortir un déficit de 2743,64€. Le budget prévisionnel prévoyait un déficit de 1376,69€.

Les dépenses se sont élevées à 46298,65€. A noter :

- des frais de bulletins plus élevés (8549€) que prévus (7700€).
- des dépenses affectées à l'action « mémoire » (867€) sensiblement inférieures à la provision prévue (3100 €), provision inscrite à la fois en dépenses et en recettes.

Les recettes se sont élevées à 43265,01€. A noter :

- une rentrée des cotisations (9301€) proche de la prévision ;
- des dons (613,20€) nettement supérieurs à la prévision ;
- les revenus du Livret A de 612,45€ (enregistrés en recettes sur l'exercice 2013).

2- Bilan :

Le bilan au 31/12/2012 s'élève à 18667,94€ en réduction sensible par rapport à celui de 2011 (20590,17€). Ceci confirme la diminution régulière du bilan, observée depuis quelques années.

3- Activité « mémoire »,

On peut rappeler que le budget dédié à cette activité comprend :

- une subvention allouée par Météo France de 3500€,
- une réserve sur les fonds propres de l'AAM de 3500€ également.

Les sommes non dépensées à ce jour figurent actuellement dans nos comptes (CCP+ livret A).

Un tableau récapitulatif spécial a été établi en 2013 ; il sera suivi, en continu, sur plusieurs exercices. Il montre en juillet 2013 : des dépenses affectées de 1488,17€ et une disponibilité budgétaire de 5511,83€. Ce point particulier a été présenté au Président de MF lors de la rencontre annuelle du 18 juillet dernier. Monsieur François Jacq a rappelé l'importance qu'il attachait à ce suivi.

4- Information sur la gestion comptable :

- la fiche de remboursement de frais est régulièrement utilisée et donne satisfaction.
- des outils informatiques ont été largement développés en interne et permettent, à partir du « Grand livre » de renseigner instantanément :
- le suivi des cotisations,
- le suivi du compte d'exploitation annuel, prévu et réalisé,
- la concordance de nos comptes avec les relevés de la Banque Postale consultables sur le net.

5- Subvention allouée par MF

Une nouvelle convention a été signée fin 2012. Elle couvre les exercices 2013, 2014 et 2015. La subvention annuelle est fixée à 10.000€ en sensible augmentation (8.800€ pour la précédente convention). Bien que cela n'apparaisse pas explicitement dans la convention une somme de 1000€ a été allouée pour l'année 2013 afin de faciliter la rencontre entre l'ANRAAM et AAM. La rencontre entre les deux associations a eu lieu le 1er avril 2013 à Casablanca lors du voyage de printemps au Maroc.

La somme de 10 000€ annuelle sera maintenue pour les deux années suivantes.

6- Montant de la cotisation annuelle à partir de 2014.

Un rapport a été présenté au Conseil d'Administration du 25 juin 2013. Ce rapport rappelait l'évolution de la cotisation depuis l'année 2000 : 15€ avant 2001, 20€ de 2001 à 2008, 25€ depuis 2009, et prenant en compte :

- la diminution régulière du bilan (voir point 2),
- l'augmentation prévisible de certaines dépenses comme les frais pos-

taux ou de transports notamment, d'une part,

- l'augmentation significative de la subvention MF d'autre part, le rapport proposait de fixer la cotisation à 28 € à partir de 2014 (14€ pour les conjoint(e)s de membres décédés).

Le Conseil d'Administration du 25 juin 2013 a approuvé cette revalorisation.

Les tableaux de bilans sont en page 10.

Le rapport financier a été adopté à l'unanimité. Ensuite Jean-Louis a repris la parole pour présenter le rapport qu'avait établi Jérôme Duvernoy, vérificateur aux comptes, pour le CA de juin (il a envoyé, en s'excusant de son absence, un rapport plus récent par courriel la veille de l'AG mais on ne l'avait pas vu ; sur le fond, ce dernier rapport confirme son pré rapport de juin). Les points forts soulignés sont les justificatifs fournis dans la majorité des cas, la bonne gestion des disponibilités financières, l'importance de la réserve et la motivation, la compétence des bénévoles. Les quelques points faibles soulignés sont le manque, parfois, de justificatifs, la non justification (au sens comptable) du remboursement de certaines dépenses (carte senior), le coût des relevés bancaires papier (alors que la consultation informatique fonctionne). Les pistes d'amélioration proposées sont la création de sous-catégories pour les sorties, le suivi de l'évolution des comptes d'une année à l'autre (subvention, projet mémoire), la transition des trésoriers. Jérôme propose d'accorder le quitus au trésorier (qui était Jean-Louis en 2012) : le quitus a été accordé par l'assemblée à l'unanimité.

La cotisation 2014

Compte-tenu du point 6 du rapport du trésorier (voir ci-dessus), le président propose de passer la cotisation 2014 à 28 euros pour les membres et 14 euros pour les conjoints de membres décédés. Cette proposition a été adoptée à l'unanimité moins 3 abstentions.

Statuts et règlement intérieur

Le président donne la parole à Michel Ruchon pour expliciter la proposition de changement de statuts. Celui-ci souligne le travail amorcé depuis la fin 2012 avec une grosse contribution de Jean-Jacques ; cela a abouti à un pro-

jet adopté en juin 2013 par le CA. Les changements essentiels portent sur les articles 1 et 2 qui définissent les buts de l'association. Cela permet d'élargir le champ des personnes pouvant adhérer à l'AAM au-delà des actifs, retraités, anciens militaires (par exemple, les observateurs bénévoles actifs ou qu'ils l'aient été) ; par ailleurs, l'aspect scientifique de la météo et l'aspect mémoire de l'activité de l'AAM ont été gravés dans le marbre des statuts. Un dépoussiérage des autres articles a été fait en même temps. Les nouveaux statuts ont été adoptés à l'unanimité.

Concernant le règlement intérieur, le président explicite les modifications proposées par le CA qui touchent essentiellement à l'article 2 où sont mieux détaillés les rôles des différents comités. Après une remarque de Charles Dupuy puis une autre d'Hervé Gland, deux amendements sont ajoutés. Le nouveau règlement intérieur incluant ces amendements est adopté à l'unanimité. Ces statuts et règlement intérieur figureront dans l'annuaire 2014 de l'AAM ; les statuts seront déposés en préfecture.

Protocole ANRAAM-AAM

Le président revient sur l'originalité de la rencontre entre l'AAM et l'association sœur marocaine, l'ANRAAM. Les 2 associations ont signé un protocole le 1er avril 2013 qui souligne qu'il y aura des échanges d'information sur les plans technique, scientifique, social entre nos 2 organisations. Ce protocole qui prévoit même qu'on vise à des rencontres encore plus internationales, ne vivra, dit le président, que si l'association s'en préoccupe. Ce protocole a été validé par l'assemblée.

Rapports des comités et délégations

Le président a donné successivement la parole aux coordinateurs des divers comités et délégations :

Comité de rédaction : Michel Beaurepaire, directeur des publications de l'AAM détaille le travail du comité :

Cette année, je voudrais dire quelques mots à propos de votre bulletin Arc en Ciel. Ce bulletin, c'est la vie de l'association, ce bulletin c'est la mémoire du passé, ce que l'on a connu au

commencement de notre carrière, c'est aussi la météorologie telle qu'elle est aujourd'hui, notamment grâce au prix Patrick Brochet. On y trouve aussi de l'information technique sur des sujets divers et variés. Le bulletin c'est la présentation des sorties et voyages et pour ceux qui n'ont pas eu le plaisir d'y participer, une visite virtuelle de lieux toujours prestigieux. Le bulletin ce sont des anecdotes, des photos souvenir des informations diverses mais ô combien intéressantes et utiles. Pour bon nombre d'entre nous, le bulletin, c'est surtout le lien avec l'association, c'est le fil rouge qui nous rattache à la météorologie, à la vie de cette communauté. Aussi, le Comité des publications s'attache à conjuguer, bulletin après bulletin, mémoire, dynamisme et partage, et cela toujours avec le souci d'une réalisation soignée. Cette année, le bulletin vous a fait voyager au Maroc, un magnifique voyage pour ceux qui l'ont fait, avec la découverte d'un autre service météorologique : la DMN marocaine et d'une autre association, l'ANRAAM, semblable à la nôtre. C'est au travers du bulletin que l'on découvre la fin tragique du trimoteur Dewoitine 332 qui nous fait réfléchir sur l'humanité de ceux qui ont le pouvoir de commander, mais aussi sur la possibilité de ne pas systématiquement tout accepter lorsqu'il y a péril et donc de résister. La Chine a également été à l'honneur dans le bulletin. En vue de célébrer le 140^e anniversaire de l'Observatoire de Zi-Ka-Wei, une délégation chinoise s'est rendue à l'Observatoire de Trappes pour photographier nos instruments anciens. Le but était de réaliser des maquettes, reproductions de nos instruments anciens. Voilà un bel intérêt pour le musée. Et comment avez-vous trouvé les récits du voyage en Flandre et celui sur le petit tour en Provence ? Enfin, dans le cadre de l'activité mémoire de l'AAM, une nouvelle rubrique « souvenirs et témoignages » a commencé à vous faire découvrir quelques témoignages d'anciens que nous avons recueillis. Cette rubrique à mi chemin entre les rubriques « au temps passé » et « tribune libre » est fondée sur la mémoire humaine. Mémoire qui parfois se déforme avec le temps, aussi il se peut que quelques informations ne reflètent pas tout à fait la réalité vécue par d'autres. C'est ce qui justifie le titre de cette rubrique. Pour terminer,

merci aux auteurs, merci aux membres du Comité, merci à l'imprimerie de Trappes et merci à Pierre, notre fidèle rédacteur en chef, qui apporte à ce bulletin tout le relief et l'éclat que vous connaissez.

Comité loisirs : Jean-Jacques Vichery, empêché, c'est Philippe Larmagnac, membre du comité qui prend la parole ; il rappelle les grandes activités en 2013 ; cela a d'abord été la finalisation du voyage au Maroc qui fut une réussite ; il informe l'assemblée que Jean-Jacques a pris en charge la coordination du comité lors du CA de février ; Jean-Jacques s'est très investi, rappelle-t-il, pour trouver la croisière qui convenait le mieux pour 2014 ; il y aura 34 membres en avril prochain sur la lagune de Venise avec le croisiériste CroisiEurope ; Jean-Jacques a trouvé un centre de vacances (au prix abordable) au nord de Rennes pour tenir l'AG2014 probablement fin septembre. Philippe précise que le comité devrait encore plus partager ses tâches pour alléger le travail de Jean-Jacques.

Comité mémoire : Jean-Louis indique qu'une douzaine d'interviews ont été réalisées ; il s'agit maintenant de les transcrire vers un support écrit. Il parle ensuite de l'ouvrage réalisé par nos collègues de Brest sur l'histoire de la météorologie dans le Finistère, cet ouvrage en 2 opuscules devrait être édité au début 2014.

Site internet : Jean-Louis rappelle le travail important de Marc Murati pour le rajeunissement du site et il invite les membres à aller le consulter régulièrement pour y trouver une mine d'informations et de liens.

Comité jeunes et prix AAM : Jean Coiffier revient sur le prix Patrick Brochet alloué cette année à Thibault Laffineur pour un travail sur les Polar Lows ; un résumé de ce travail sera publié dans le N°172 d'Arc en ciel. En 2014, ce sont les techniciens qui concourront pour le prix.

Délégation Nord : Notre ami Jean Caniot rappelle la visite du Hainaut réalisée en juin dernier qui a donné matière à un compte-rendu dans un tiré-à-part de l'imprimerie de Trappes ; quelques amis du Nord et franciliens (et même au-delà puis que Philippe Larmagnac, Blésois, y participait) ont profité de cette visite. En 2014, c'est une visite de l'Audomarois (région de St-Omer et de ses marais) qui est pro-



grammée le samedi 14 juin ; tous les amis qui le souhaitent pourront s'inscrire à cette journée qui commence et se termine à Lille.

Délégation Sud-est : Jean-Louis évoque la rencontre des amis du Sud-est tenue le 14 juin (29 personnes) à Vaison-la-Romaine (visite de ruines romaines et restaurant) ; rendez-vous est pris pour le printemps 2014.

Délégation Ouest : en l'absence de Jean-Paul Benech et de Michel Le Quentrec, Jean-Louis a évoqué la sortie du 22 mai à la station de Guipavas puis à Océanopolis, réunissant 24 amis sous le ciel bleu habituel (expression de Jean-Paul) de Bretagne ; par ailleurs, Jean-Paul avait représenté l'AAM à la cérémonie commémorant la disparition du Laplace en 1950 où 5 météos périrent.

Délégation Ile-de-France : Michel Ruchon annonce que, pour la seconde année consécutive, les 2 délégations ANAFACEM et AAM alternent les nombreuses sorties sur la région parisienne ce qui multiplie l'offre pour les membres des 2 associations ; en dehors du repas de Noël, les visites du musée du chocolat, du Synchrotron de Saclay, du stade de France, du château de Chantilly, des Catacombes ont eu ou vont avoir lieu ; le repas de Noël 2013 est programmé pour le 17 décembre, le lieu restant à trouver.

Délégation Sud-Ouest : l'essentiel de l'activité a été la participation de nombreux membres toulousains aux Rencontres régionales météorologiques pour les Jeunes, le 23 mai à la météopole. La délégation doit se réorganiser pour continuer son activité.

Renouvellement des membres du conseil d'administration pour 2014

La commission électorale composée de Pierre Chaillot, Arlette Gonfond et Joëlle Tonnet s'est réunie pendant la première partie de l'AG pour procéder au dépouillement des votes. Le président fait l'annonce des résultats : 192 votants, 32 blancs ou nuls, 160 valablement exprimés ; 5 membres ont été élus : Marie-Claude Bigot (154 voix), Pierre Bauër (147 voix), Philippe Ladoy (127 voix), Jean Tardieu (125 voix), Jean-Noël Veyron-Churlet (126 voix). Pour sa part, André Bizeray a re-

cueilli 103 suffrages ; le président précise que ce dernier pourra prêter main forte au CA s'il le souhaite. Un bureau provisoire sera élu lors d'un CA téléphonique le 23 octobre, ce bureau devant être confirmé par un vote à bulletins secrets lors du CA de février 2014.

Membres d'honneur



▲ Francis Dutartre recevant son diplôme de membre honoraire des mains de Jean-Louis Plazy. Jean-Louis Plazy félicitant Guy Larroucau pour sa nomination en tant que membre honoraire.



Le président annonce à l'assemblée le choix fait par le conseil d'administration de nommer 3 membres honoraires dans notre association ; ce sont 3 amis qui ont donné beaucoup de leur temps pour que l'AAM vive dans les délégations ou à l'échelon national ; ces 3 amis sont **Henri Conan, Francis Dutartre et Guy Larroucau** ; Jean-Louis les a remerciés pour leur investissement sur de longues années et leur a remis un diplôme d'honneur (celui de Henri Conan lui sera envoyé).

Présidence d'honneur



Pierre Chaillot au rang de président d'honneur. Pierre n'a jamais été président mais comme secrétaire général pendant 8 ans et rédacteur en chef d'Arc-en ciel, il a joué et continue de jouer un rôle essentiel sans lequel l'AAM n'aurait pas la force qu'elle a. **Pierre Chaillot est élu Président d'honneur de l'AAM à l'unanimité des présents ou représentés.** Pierre, très

Ensuite, il revenait au président de demander à l'assemblée de voter pour accepter la proposition du conseil d'administration d'élever notre ami

surpris monte à la tribune, commence son intervention par un silence traduisant son émotion puis il évoque son travail auprès des présidents qu'il a coudoyés, Maurice Joliette, Patrick Brochet, Jean Labrousse, Michel Maubouché et Jean-Jacques Vichery ; il remercie le Conseil d'administration de sa proposition à laquelle il ne s'attendait pas mais qui lui va droit au cœur, lui qui ne cherche pas les honneurs et les a même, parfois, refusés. Il remercie Jean-Jacques Vichery dont il se doute qu'il est pour quelque chose dans le choix du CA, il remercie l'assemblée pour la confiance qu'elle lui témoigne ; il s'adresse à son épouse, Annick, pour s'excuser d'avoir encore à prendre du temps pour l'AAM puisqu'il est désormais de fait membre du conseil d'administration avec la responsabilité morale que sa place de président d'honneur lui confère. Jean-Louis lui donne le diplôme d'honneur en le remerciant également pour tout le travail qu'il fait et continue à faire pour l'AAM.

La parole est donnée aux invités

- Marie-Geneviève Renaudin (DIR Ile-de-France-Centre/D) représentant le PDG informe l'assemblée que François Jacq a rejoint la direction de l'IFREMER, que son remplaçant n'est pas encore nommé mais qu'Olivier Gupta, directeur adjoint assure l'intérim. Elle intervient ensuite sur les points suivants :

- 1/ Dans le cadre du contrat 2012-2016 entre l'Etat et Météo-France, dans le cadre de la Recherche, il y a une actualisation de la stratégie scientifique, un essor de la météorologie pour l'aéronautique ; dans ce domaine, il faut répondre à des besoins liés à la libéralisation du transport aérien voulue par la Commission européenne ;
- 2/ l'information scientifique, en particulier les scénarii d'évolution du climat sont accessibles sur un portail internet du ministère de l'écologie (<http://www.drias-climat.fr>)

- 3/ en 2013, un plan de formation à la climatologie avec mise à niveau pour l'ensemble de agents est mis en œuvre (de même portée que celui sur la prévision en 2012) ;

- 4/ Météo-France a été partie prenante des travaux du GIEC dont le rapport vient d'être rendu, Serge Planton, étant le porte parole de Météo-France ;

5/ en matière d'infrastructures, un super ordinateur Bull installé en avril, est utilisé pour les modèles de prévision Arpege et Arome (capacité de calcul en péta octets, soit 1 million de milliards d'octets !) ; des radars en bande X (supra haute fréquence) sont installés sur l'arc méditerranéen ; la chaîne de production doit tendre à être robuste et simple ce qui suppose un audit sur les différents maillons de la chaîne avant de prendre des décisions ;

6/ la réorganisation de Météo-France : 13 centres ont fermé en 2013 (18 en 2012) ; 2 fonctions dans la prévision (« conseil » et « amont » ont nécessité des formations au préalable) ;

7/ le portail internet de Météo-France devrait bientôt se transformer.

• **Arnaud Hertevent** (DRH/MF) (et Marie-Claude Bigot) : Arnaud est la personne qui remplace Marie-Claude au service des ressources humaines, s'occupant des retraités et futurs retraités ; il informe l'assemblée que 2 stages de préparation à la retraite se sont déroulés, l'un au Bataillet, l'autre à Toulouse (où Jean-Noël Veyron-Churlet est venu présenter l'AAM) ;

• **Carole Criquillon**



(assistante de service social pour la région parisienne) ; a précisé qu'il y avait au sein de l'action sociale, à la fois ce qui est collectif et ce qui est individuel ; elle se tient à la disposition de tous pour aiguiller vers la bonne personne (qui dépend de la région d'habitation) ;

• **Sylvie Brignon**



(présidente d'Aramis) ; précise que les retraités qui souhaitent recevoir le catalogue Aramis doivent se faire connaître .

Par ailleurs, ce catalogue est en ligne sur le site d'Aramis (www.alpha-sierra.org/aramis) ; il concerne

les séjours, courts séjours et voyages (comme New-York cette année) ; par ailleurs, il y a des réductions vis-à-vis de certains prestataires. Sylvie nous a annoncé que, malheureusement, le centre du Bataillet devrait fermer le 31 décembre 2014.

• **Alain Triquenot**



(président du CCAS) nous indique que l'action sociale s'adresse à beaucoup de monde. Le dernier rapport de la cour des comptes, le

protocole social de la DGAC, l'enquête sociale sont des outils qui devraient amener l'Action Sociale à évoluer : on voit que les attentes des agents s'orientent vers deux axes, la famille et la vie associative ; le monde évolue, les mentalités aussi et donc les besoins des agents changent : beaucoup demandent plus des bons de réductions sur des séjours, la billetterie, le consumérisme alors que nous ne sommes pas un comité d'entreprise. Il rappelle le rôle des conseillers sociaux régionaux qui sont à la croisée de l'Administration, des CLAS et des personnels (actifs ou retraités). Un séminaire est prévu pour cerner les attentes des agents devant déboucher sur une politique sociale en 2015 et sur les outils nécessaires pour suivre au mieux les moyens et connaître les utilisateurs de l'Action Sociale

• **Michel Meillieux**



(président de l'ANAFACEM) a annoncé qu'un second tome sur la mémoire à la DGAC et à Météo-France allait bientôt sortir (en 2014 si possible).

Malgré les propos rassurants du CCAS et de l'administration, il craint que les retraités ne soient sortis du champ de l'action sociale et s'inquiète du fait que seuls 300 retraités parmi les 1000 qui ont internet, aient répondu au questionnaire confectionné par le CCAS pour connaître leurs besoins.

Après cette dernière intervention, il revenait à Jean-Louis Plazy de clôturer l'assemblée vers 18h15 en invitant tous les participants au cocktail servi dans les locaux de l'IGN, certains d'entre eux prolongeant la soirée dans un bon restaurant de Saint-Mandé.

MICHEL RUCHON

Des fleurs pour Annick...

Le secret avait été bien gardé, celui de l'élévation au rang de président d'honneur pour Pierre Chaillot. Son épouse, Annick, n'avait, a priori, pas l'intention de participer à l'assemblée de St-Mandé. Aussi, à quelques jours de cette assemblée, profitant d'une réunion du comité de publications où Pierre participait, j'ai réussi à la joindre au téléphone et à la mettre dans le secret en l'invitant à venir vers la fin de l'assemblée pour être témoin du vote de l'assemblée consacrant Pierre. Ensuite, grâce à la complicité de Joëlle Tonnet et au chauffeur de Trappes effectuant quotidiennement la navette pour le courrier entre Trappes et Saint-Mandé, Annick a pu facilement venir. Arrivée vers 14h, il fallait qu'elle reste discrète jusque vers 17h : à plusieurs reprises, Pierre qui était parti le matin en lui annonçant qu'il rentrerait assez tard aurait pu la croiser en se demandant pourquoi Annick était présente. En fin de compte, Annick est entrée dans la salle avant que l'on procède à l'élection de Pierre sans qu'il ne s'en aperçoive d'où son intense émotion lorsque Jean-Louis Plazy, président de l'AAM a appelé Annick pour lui remettre le traditionnel bouquet en la remerciant pour la patience dont elle témoigne, ce qui permet à Pierre de consacrer beaucoup de temps à l'AAM..

MICHEL RUCHON



Annick et Pierre Chaillot

Rapport moral et d'activités 2013

Je parlais, l'an dernier d'une oscillation Nord-Sud pour la localisation de nos assemblées. Incontestablement, nous sommes revenus dans le Nord mais comme tous les 6 à 7 ans, nous faisons un passage par la région parisienne où se trouvent encore près d'un tiers de nos membres. Nous sommes tout près de la direction de Météo-France installée dans ce quadrilatère de l'IGN depuis près de 2 ans, dans une salle spacieuse malheureusement appelée à disparaître l'an prochain, avec le bâtiment qui l'abrite. La fenêtre de tir était donc étroite pour pouvoir utiliser cette salle ! Nous remercions l'IGN pour sa mise à disposition gracieuse. Les représentants des comités et délégations vont tout à l'heure intervenir dans les domaines qui les concernent. Le bureau et le CA ont continué de travailler de manière collégiale et assidue ce qui a permis de réaliser beaucoup de choses comme on va le voir.

Fonctionnement interne de l'AAM

Suite à l'AG d'Arles, un CA s'est réuni par téléphone le 23 octobre 2012 (en invitant les membres élus à Arles) et a désigné un bureau provisoire qui a pu prendre ses fonctions le 1er janvier. Auparavant, le 12 décembre, un bureau avait eu lieu à Lille animé une dernière fois par Jean-Jacques dans sa région si accueillante et, ce jour-là, bien ensoleillée. Lors du CA du 7 février tenu, comme à l'habitude, à Trappes, le bureau provisoire a été confirmé. A cette occasion, Jean-Louis a pris très officiellement la présidence de l'AAM et Jean-Jacques la présidence d'honneur conformément au vote de la précédente assemblée générale, Philippe prenant la responsabilité de trésorier et Michel Le Quentrec rejoignant le bureau. Le second CA s'est tenu le 25 juin à St-Mandé.

En 2013, le bureau s'est réuni le 24 janvier, le 20 mars, le 15 mai et le 17 septembre ; tous ces bureaux se sont tenus dans les locaux de Météo-France à St-Mandé. Entre toutes ces réunions, les échanges par courriels, tant entre membres du bureau que membres du CA et de comités, sont d'une richesse grandissante, souterraine pour

qui ne siège pas dans ces instances, mais décisive pour un bon travail du bureau et du CA.

En février, c'est une coutume à laquelle nous tenons vivement, le CA a rendu hommage en les invitant au repas, aux personnels de Trappes qui nous aident tout au long de l'année (logistique, imprimerie, reprographie), aux représentants des associations de personnels de la région parisienne et des services sociaux. Jean-Louis, notre président, qui a travaillé à Trappes au début de sa carrière et en connaît toutes les arcanes, a remercié vivement toutes ces personnes pour leur soutien.

Les grands thèmes abordés par les CA et bureaux ont surtout traité du voyage prévu et... réalisé au Maroc au début de cette année ; les perspectives pour 2014 ont été bien définies (AG en Bretagne, croisière près de Venise au printemps) ; comme en 2012, l'activité mémoire avec des ouvrages à paraître sur lesquels on reviendra, a été aussi un point récurrent des débats des CA et bureau.

Effectifs de l'AAM

Notre effort en direction des observateurs bénévoles a continué de porter ses fruits (en particulier, cette année, dans la région Ile-de-France Centre) ; pour autant, pour le moment, nous suspendons nos efforts en ce sens pour ne pas gêner Météo-France dans un contentieux qui l'oppose à l'URSSAF concernant les cotisations des observateurs bénévoles ; nous recevons l'adhésion de jeunes retraités mais globalement nous enregistrons une petite quinzaine d'adhésions depuis l'AG d'Arles (plus d'une trentaine l'année précédente) ; le chiffre des 400 adhérents est cependant de nouveau dépassé.

Nous avons enregistré fort heureusement moins de décès depuis l'AG d'Arles (13 en tout, contre 20 l'an passé) ; nous leur rendrons hommage à l'issue de ce rapport en observant une minute de silence ; parmi ceux-ci, je reviens sur le nom d'André Lebeau, ancien directeur de Météo-France, membre de l'AAM depuis qu'il est retraité. Une très grande majorité de nos membres l'ont connu dans ses fonctions de Directeur entre 1986 et 1994 ; un certain nombre d'entre nous l'ont approché de plus près soit dans leur activité professionnelle soit dans leur

activité syndicale ; cela a abouti à un hommage à 6 voix -3 professionnels et 3 syndicalistes -rendu dans le dernier numéro d'Arc en ciel ; je vous renvoie à cet hommage à cet homme, ce scientifique de haut niveau, ce directeur qui a incontestablement marqué le service météorologique français.

Les noms des disparus seront dans le prochain Arc En Ciel. Nous avons célébré les 100 ans de Roger Grappe dans Arc en ciel au début de cette année.

La situation financière

Le trésorier nous dressera dans un instant un bilan complet de la situation financière de l'association. Le suivi des comptes est effectué lors de chaque réunion des bureaux et CA. Le vérificateur aux comptes, Jérôme Duvernoy, a pu, lors du CA du 25 juin, établir un pré-rapport déjà bien étoffé sur les comptes de 2012. Il interviendra tout à l'heure avec un rapport plus complet et plus officiel.

Avec la convention entre MF et l'AAM signée le 19 novembre 2012, la subvention 2013 de MF a été augmentée pour inclure les aspects mémoire tout en pérennisant les coûts de production et d'expédition d'Arc En Ciel. Nous remercions Météo-France, son président M. Jacq qui vient de rejoindre l'IFREMER, pour la confiance à notre égard que cela traduit ; en retour, notre volonté d'avoir une activité, en particulier éditoriale, de très bonne qualité est encouragée.

L'AAM et Météo-France

Nous avons rencontré le PDG, François Jacq, le 18 juillet ainsi que la Directrice de la communication Mme Marie-Ange Folacci. Nous avons évoqué le voyage au Maroc en avril dont la première journée fut consacrée à la rencontre de nos amis marocains de l'ANRAAM en présence de M. Mokssit, directeur de la météorologie nationale marocaine. Nous avons remercié M. Jacq pour son soutien. Je vous renvoie au compte-rendu qui était dans le dernier numéro d'AEC.

Michel Ruchon a représenté l'AAM à la 43^{me} session du conseil supérieur de la Météorologie qui s'est déroulée le 24 mai 2013 à St-Mandé dans la salle où nous sommes aujourd'hui. Le local de l'AAM de Saint-Mandé qui doit migrer dans le bâtiment actuellement

en reconstruction est fréquemment investi par Nicole Gazonneau et Jean-Claude Biguet qui prennent en charge, respectivement, les activités de la délégation francilienne (Nicole) et les activités de soutien à la trésorerie (aspects informatiques, encaissement des chèques) et de préparation de l'annuaire (Jean-Claude).

La semaine dernière, se tenait un stage retraite à Toulouse, Jean-Noël Veyron-Churlet y représentait l'AAM jeudi dernier.

L'activité envers les jeunes

- Le prix AAM Patrick Brochet 2013 :

La cérémonie de remise du prix a eu lieu le 11 juillet en la présence de notre président Jean-Louis Plazy, au Centre de Conférences de Toulouse. Une vingtaine de rapports avaient été présentés ; le jury présidé par Jean Coiffier et composé de Pierre Bauër, Pierre Bessemoulin, André Lebeau, Jean-Louis Gaumet, Jean Pailleux et Daniel Rousseau, après une pré sélection de 5 rapports d'ITM, a choisi Thibaut Lafineur de la promotion 2009-2012 pour un mémoire consacré aux Polar Lows (autrement dit, les petites dépressions polaires très vigoureuses sur les océans près des pôles). Je tiens encore à souligner l'implication d'André Lebeau dans ce jury où il a été extrêmement présent pratiquement jusqu'à sa disparition brutale, en particulier pendant la phase de présélection des travaux. Nous regrettons que le lauréat n'ait pu être présent pour expliciter son mémoire ; de ce fait, le chèque de 1200 euros dont le prix Patrick Brochet a été envoyé par la Poste à l'impétrant. En remplacement numérique d'André Lebeau, Jean-Pierre Chalon a accepté d'être membre du jury à compter de maintenant ; qu'il en soit remercié.

- Activité vers les scolaires :

Ce qui domine, cette année, est la 10ème journée des clubs météo du Sud-ouest, revenue sur le site de la météopole. Aux côtés de Météo-France, de la SMF, Planète Sciences, cette journée du 23 mai a connu un plein succès. De nombreux membres de l'AAM de Toulouse ont participé aux ateliers et contribué au succès de cette journée. Cette année, les règles du jeu avaient changé : il n'y avait plus de prix attribué à une classe mais la vo-

lonté de donner un livre à chaque élève, ce qui augmentait la dépense à près de 300 euros par organisation dispensatrice de prix- dont la nôtre. En fait, il n'y a pas eu de distribution de prix cette année mais il faudra réfléchir pour l'avenir aux dispositions à prendre.

Les publications

Arc En Ciel est et doit rester la revue de qualité de l'association ; Pierre Chaillot, son rédacteur en chef, Michel Beaurepaire, directeur de publication, et tout le comité de publication, s'y emploient avec sérieux et ténacité. Qu'ils en soient remerciés. Pour plus de la moitié des membres de l'AAM, c'est le seul lien qui les lie à l'association. Il faut donc le privilégier : c'est bien la volonté de l'AAM, de son CA de poursuivre dans ce sens. C'est une revue- au moment où, malheureusement celles de Météo-France ont tendance à disparaître- dont la qualité peut être perçue par les actifs en poste dans les centres météo et leur donner envie de venir à l'AAM pour peu qu'on leur propose.

Nous travaillons toujours sur la base d'une édition de 3 numéros réguliers et d'un numéro spécial. Pour les numéros réguliers, nous essayons de réduire au mieux le temps entre les réunions d'AG et de CA et la lecture de leurs comptes-rendus par les membres dans Arc En Ciel.

Le numéro spécial consacré à l'hommage aux « 2 Jean » (J. Labrousse et J. Lepas) sur lequel ont travaillé Jean Coiffier, Jean Pailleux mais aussi Daniel Rousseau et Jean-François Geylein est pratiquement prêt pour l'impression.

Un autre ouvrage est aussi en gestation. Nos amis de l'Ouest en parleront. Il s'agit d'un document historique sur la station de Brest en 2 opuscules. Un devis de l'imprimerie de Météo-France a été donné. Cet ouvrage pourrait intéresser, au-delà des anciens météo, des collectivités locales autour de Brest et sortir au début 2014.

L'AAM a publié en juin l'annuaire 2013 en tenant compte de toutes les modifications connues à la date du 31 mars concernant ses membres. Nous insistons pour que la page de renseignements figurant en début d'annuaire nous soit retournée, lorsque c'est nécessaire (changement d'adresse ou complément d'information), dûment

remplie à Saint-Mandé. Il faut remercier Jean-Claude Biguet pour ce travail fastidieux mais nécessaire de mise à jour du fichier des membres qui est arrêté une fois par an pour éditer l'annuaire.

Site internet

Depuis le début de l'année, grâce à un gros travail de Marc Murati, le site de l'AAM a pris un sacré coup de jeune ; il y a plus d'informations disponibles tant sur la plan national que sur celui des activités régionales. Les membres du CA se sont relayés mois après mois pour signaler à Marc les erreurs qui peuvent subsister. Je ne peux qu'inviter tous nos amis disposant d'internet à aller visiter le site. Cela peut devenir un lien supplémentaire entre les membres de l'AAM

Les voyages et sorties

Les responsables de délégations expliciteront les activités menées dans chacune des régions. Cette année, c'est le voyage au Maroc de 45 d'entre nous qui a marqué fortement l'association. L'accueil par nos amis de l'ANRAAM a été plus qu'excellent, chaleureux. Le protocole, sur lequel on reviendra dans l'ordre du jour, est une première entre associations d'anciens météo de 2 pays et 2 continents différents. Pour 2014, Jean-Jacques a bien travaillé pour permettre à 34 d'entre nous d'aller en croisière dans la lagune de Venise au printemps et le comité loisirs a pris l'option d'un voyage associé à la prochaine Assemblée générale en Bretagne, entre Rennes et Dinan.

Nos rapports avec les autres associations

Michel Le Quentrec a représenté l'AAM à l'assemblée générale de la SMF en novembre dernier. Je profite de l'évocation de son nom pour excuser Michel et lui souhaiter qu'il revienne vite parmi nous. Avec la SMF qui compte en son sein de nombreux membres faisant partie de l'AAM, rien ne doit changer des bons rapports entretenus.

Avec l'ANAFACEM, les liens d'amitié se poursuivent ; ils sont ancrés aussi sur la base d'activités partagées entre les 2 associations ; c'est le cas pour la seconde année consécutive, en particulier, en Ile-de-France. Jean-Louis a représenté l'AAM au congrès de

l'ANAFACEM tenu dans les Landes en mai dernier ; aujourd'hui, nous sommes heureux d'accueillir notre ami son président Michel Meillieux.

Avec Planète Sciences, ce sont toujours les rencontres régionales des clubs météo de Toulouse qui sont la colonne vertébrale de notre relation qui ne s'est pas étendue à d'autres régions que Midi-Pyrénées. Pour autant, j'ai représenté l'AAM en novembre dernier au 50ème anniversaire de Planète Sciences qui organisait une soirée fort intéressante au Palais de la Découverte.

Enfin, le comité loisirs y reviendra, les rapports entre l'ANRAAM, son ancien président Mohammed Sabre puis le nouveau Abdelali Announi, et Jean-Jacques Vichery et Jean-Louis ont été riches cette année en lien avec la réalisation réussie du voyage au Maroc du printemps dernier. Comme vous le savez, un protocole a été signé qui doit être validé par cette même assemblée. Ce fut l'occasion de tisser des liens chaleureux entre nos collègues et nous. Nous espérons bien pouvoir rendre l'hospitalité à nos collègues marocains en France quand ils voudront y faire un séjour.

Honorariat

Le conseil d'administration a, cette année, honoré 3 nouveaux « membres honoraires » après une année blanche; cela correspond au souhait formulé il y a 1 an que le CA élu en 2013 fasse des propositions. Je laisse le soin au président d'en dévoiler les noms quand ce point sera à l'ordre du jour. Comme vous l'avez vu sur l'ordre du jour de cette présente AG, le point 13 va traiter de l'élection d'un président d'honneur à notre association prenant ce titre en 2014. Nous ne voulons pas laisser seul Jean-Jacques dans le cercle restreint- et même malheureusement réduit à un ensemble vide l'an passé après la disparition de Michel Maubouché suivant de peu celle de Jean Labrousse - des présidents d'honneur. Je suis certain que la proposition du CA explicitée par Jean-Louis tout à l'heure recueillera les suffrages enthousiastes de l'Assemblée.

Je vous remercie pour votre écoute.

MICHEL RUCHON

Participants AG 2013 à Saint-Mandé

BAUËR Pierre
BEAU Michel
BEAUREPAIRE Michel
BIGOT Marie-Claude*
BIGUET Jean-Claude
BIZERAY André
BLEUSE Jacqueline et Charles
CANIOT Jean
CHAILLLOT Pierre
CHAUMETTE Jean-Jacques
COIFFIER Jean
DARCHEN Jacques
DECREUX Jacques
DUPUY Charles
DUTARTRE Francis
EIDELIMAN Gabriel
ERNIE Yves
FLAMANT Maurice
GARDAIX André
GAZONNEAU Nicole
GLAND Hervé

GOSSELET Jean
JAILLARD André
JAVELLE Jean-Pierre
JOLIETTE Paule
LADOY Philippe
LAGADEC Michel
LAMBERGEON Denis
LARMAGNAC Philippe
LARROUCAU Guy et Hélène
LEMESNAGER Liliane
MARCIAcq Jean-Claude
MEILLIEUX Michel *
PAILLEUX Jean
PLAZY Jean-Louis
PREVOST André
RAMBALDELLI Bruno
ROUSSEAU Daniel
RUCHON Michel
SCHNEIDER Olivier
TARDIEU Jean
TONNET Joëlle
TRIQUENOT Alain *
VALBONETTI Paul

Les invités de l'AAM

BOZZIO Philippe (CLAS/RP)
BRIGNO N Sylvie (Présidente ARAMIS)
CRIQUILLION Carole, assistante de service social pour St-Mandé et Trappes
HERTEVENT Arnaud (DRH/AS)
MEILLIEUX Michel, président de l'ANAFACEM *
RENAUDIN Marie-Geneviève (Directrice de la DIR/Île-de-France Centre, représentant le PDG)
TRIQUENOT Alain (Président du CCAS) *
**Invités à l'AG, mais aussi membres de l'AAM.*
Par ailleurs, il faut remercier Arlette Gonfond pour son aide sur les opérations de vote ainsi que Jean Coiffier pour les photos.

Nouveaux membres depuis le 1^{er} novembre 2012

AUCHERE Jacques (18300)
BIGONNEAU Gérard (18120)
BLEUSE Jacqueline (78390)
BOURGOUIN Roland (31600)
CORRE Jean-Paul (22300)
DREVETON Christine (31170)
DUPONT Bernard (64200)
GANGNOLLES Béatrice (45360)
JAVELLE Jean-Pierre (94170)
JEGOU Claude (22700)
KRUMMENACKER Willy (63000)
LANOUE Jean (18340)
SOULABAIL Claude (22300)
THOMAS Christian (18400)
VALBONETTI Paul (93240)
VOIRIN Régis (28100)

Les membres disparus depuis l'AG 2012

Jacques Berret, né en 1931, domicilié à Montpellier (34070)
Claude Bordreuil, né en 1920, domicilié à Aix-en-Provence (13100)
Jacques Caty, né en 1933, domicilié à Voisins-le-Bretonneux (78960)
Jean-Pierre Chémereau, né en 1950, domicilié à Fontenay-le-Comte (85200)
René Decaux, né en 1916, domicilié à Yzeure (03400)
Gabriel Delucinge, né en 1918, domicilié à Lucinges (74380)
André Durget, né en 1921, domicilié à Montargis (45200)
Sadi Gaydu, né en 1922, domicilié à Petit-Bourg (97170)
Roger Grappe, né en 1913, domicilié à Meudon (92190)
Alexandre Herscovici, né en 1919, domicilié à Dinan (22100)
André Lebeau, né en 1932, domicilié à Arcueil (94110)
Jean Legrand, né en 1923, domicilié à Viroflay (78220)
Guy Lorenzo, né en 1936, domicilié à Entressen (13118)
Charles Méglior, né en 1932, domicilié à Bordères sur l'Echez (65320)
André Pannetier, né en 1919, domicilié à Rambouillet (78120)
Clariss Ratiarson, né en 1936, domicilié à St Arnoult en Yvelines (78730)

* ndlr : voir dernière minute

BILANS FINANCIERS 2010-2011-2012

Année 2010

Actif		Passif	
Banque compte courant au 31/12/2010	3 149,06 €	Banque compte courant au 31/12/2009	8 808,23 €
Banque compte titre	- €	Banque compte titre au 31/12/2009	18 196,74 €
Banque Livret A au 31/12/2010	23 916,91 €	Erreur banque	-50,00 €
Provision pour charges sur exercice 2010	-685,76 €	Plus-values compte titre	20,17 €
Provision pour voyage Rhône	-385,00 €	Remboursement assurance voyage	252,00 €
Provision pour bulletin 2010	-6 000,00 €	Provision pour bulletin	-6 000,00 €
Provision annulation voyages	-600,00 €	Charges exercices antérieurs	-758,50 €
Remboursement assurance voyage	252,00 €	Provision pour voyage Rhône	-385,00 €
Remise de ch. non portés sur compte	1 815,00 €	Résultat de l'exercice 2010	2 028,57 €
Erreur banque	50,00 €	Provision annulation voyages	-600,00 €
Intérêts livret A estimation	186,94 €	Intérêts livret A estimation	186,94 €
Total	21 699,15 €	Total	21 699,15 €

Année 2011

Actif		Passif	
Banque compte courant au 31/12/2011	2 863,43 €	Banque compte courant au 31/12/2010	3 149,06 €
Banque compte Livret A au 31/12/2011	27 677,16 €	Banque compte Livret A au 31/12/2010	24 103,85 €
Provision pour charges sur exercice 2011	-1 040,00 €	Résultat brut compte exploitation	1 118,44 €
Provision pour bulletin	-5 810,00 €	Provision pour Bulletin	-5 810,00 €
Provision pour interviews mémoire	-3 100,42 €	Provision pour interviews mémoire	-3 100,42 €
		Charges exercice antérieur 2010	1 129,24 €
Total	20 590,17 €	Total	20 590,17 €

Année 2012 *

Actif		Passif	
Banque compte courant au 31/12/2012	1 698,98 €	Banque compte courant au 31/12/2011	2 863,43 €
Banque compte Livret A au 31/12/2012	24 177,16 €	Banque compte Livret A au 31/12/2011	27 677,16 €
Provision pour charges sur exercice 2012	-170,00 €	Résultat brut compte exploitation	-3 033,64 €
Provision pour édition bulletin	-4 187,02 €	Provision pour Bulletin	-4 187,02 €
Provision pour envoi bulletin	-646,63 €	Provision pour envoi bulletin	-646,63 €
Provision pour interviews mémoire	-2 617,00 €	Provision pour interviews mémoire	-2 617,00 €
Remboursement annulation Maroc	-400,00 €	Remboursement annulation Maroc	-400,00 €
Intérêts livret A	612,45 €	Intérêts livret A 2012	612,45 €
Acompte Maroc Gardaix	200,00 €	Intérêts livret A 2011	-573,31 €
		Charges exercices antérieurs	-1 027,50 €
Total	18 667,94 €	Total	18 667,94 €

* le compte d'exploitation 2012 est disponible auprès de Philippe Larmagnac, trésorier de l'association